



Liste des délibérations de la séance  
du 5 avril 2024 à 19h00

**Présents :** MM. AUROUSSEAU Jean-Claude, MARCON Yves, GENDRAUD Alain, MEYRAT Jean-Pierre, FOREST Christophe, GUETAT Philippe, MMES JOACHIM Sylvie, AUDOUX Annie, MM. THAL Serge, GUILLOT Laurent.

**Absents excusés :** MME ROUSSILLAT Florence (pouvoir à M. MARCON), MME COUDIERE Françoise (pouvoir à Mme JOACHIM), MME BELOT Amélie (pouvoir à M. FOREST), M. SANTINON Emmanuel (pouvoir à M. AUROUSSEAU).

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Secrétaire de séance :** Mme JOACHIM Sylvie

*Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité sans observation.*

**I. Compte Financier Unique (CFU) 2023 :** budgets principal et annexes (**Délibération 23089-2024-0004-DE**)

La séance est présidée par M. Yves MARCON, M. AUROUSSEAU, Maire quitte la salle ;

Le Compte Financier Unique (CFU) qui se substitue au compte de Gestion du comptable et au compte administratif du Maire, et qui retrace les dépenses et les recettes réalisées durant l'exercice 2023 est présenté à l'assemblée. Il se résume comme suit (y compris les résultats de l'année 2022 et hors restes à réaliser) :

		Dépenses	Recettes	Résultats cumulés
Budget principal	Fonctionnement	852 745.64	1 093 201.39	240 455.75
	Investissement	523 445.38	318 080.51	-205 364.87
Budget annexe assainissement	Fonctionnement	27 670.75	80 455.32	52 784.57
	Investissement	41 569.99	20 697.04	69 240.74
Budget annexe local commercial	Fonctionnement	00,00	24 892.60	24 892.60
	Investissement	28.22	28.22	0.00

**II. Affectation des résultats 2023 :** budgets principal et annexes

Compte tenu des résultats de l'exercice 2023 et des restes à réaliser 2023, pour l'ensemble des budgets, le conseil municipal décide d'affecter les montants suivants :

**Budget général (Délibération 23089-2024-0005-DE) :** 136 995.76 € à l'investissement sur les 260 978.56 € d'excédent de fonctionnement (dont 20 522.81 € d'excédent du budget magasin d'alimentation rattachés au budget général), soit un résultat global excédentaire de 123 982.80 €.

**Budget annexe assainissement (Délibération 23089-2024-0006-DE) :** 927.05 € d'excédent d'investissement restent à l'investissement et les 52 784.57 € d'excédent de fonctionnement restent en fonctionnement, soit un résultat global excédentaire de 53 711.62 € ;

**III. Taux d'imposition des taxes locales (Délibération 23089-2024-0007-DE) :** le Conseil Municipal décide de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit : - taxe d'habitation : 20.38 % ; taxe foncière sur les propriétés bâties : 36.64 % ; 13,71 % (taux communal) ; 22.93 % (taux départemental) ; taxe foncière sur les propriétés non bâties : 53.69 %

**IV. Amortissement du forage du stade (Délibération 23089-2024-0008-DE) :** durée d'amortissement de 4 ans validée à l'unanimité.

**V. Budgets primitifs 2024 : budget principal et budget annexe assainissement (Délibération 23089-2024-0009-DE) :**

Après examen par la commission des finances, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les budgets primitifs 2024 comme suit :

Budgets	Dépenses et recettes	
	Fonctionnement/Exploitation	Investissement
Principal (08900)	1 095 000	650 000
Assainissement (08903)	114 000	102 000

**VI. M 57 - Fongibilité des crédits – virements entre chapitres (Délibération 23089-2024-0010-DE) :** le conseil municipal délègue à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

**VII. Eclairage public : Projet d'enfouissement réseau basse tension rue des Lilas, rue des Mousseaux, Chemin de la Promenade et rue du 8 Mai (Délibération 23089-2024-0011-DE) :** le projet est validé à l'unanimité

**VIII. SDIC 23 (Délibération 23089-2024-0012-DE) :** la demande adhésion des communes de Fransèches et la Villedieu est validée à l'unanimité.

**IX. Immeuble menaçant ruine (2 Grande Rue) :** le Maire informe le conseil municipal du courrier envoyé au notaire.

**X. Orange : fermeture du réseau cuivre :** le Maire informe que le réseau cuivre sera fermé au 31 janvier 2026.

**XI. Protection sociale complémentaire du personnel communal (Délibération 23089-2024-0013-DE) :** avis du Comité Social Territorial : validé à l'unanimité.

**XII. Agence d'attractivité et d'aménagement (Délibération 23089-2024-0014-DE) :** l'adhésion concernant l'assistance restauration scolaire est validée à l'unanimité.

**XIII. Questions diverses :**

- **Elections européennes** : établissement du bureau par tranches horaires
- **Fibre optique** : le Maire donne l'information concernant le taux de commercialisation
- **Logement 31 grande rue : bail et loyer** : accord pour la modification du bail, le montant du loyer reste inchangé à la demande du locataire.
- **Recensement de la population** : le Maire donne pour information les données du dernier recensement
- **Marché hebdomadaire** : une réflexion est menée sur la recherche de commerçants
- **Concours chevaux de trait** : le concours aura lieu le 10 août 2024
- **Minibus AVC** : la présence du Minibus sur le marché a attiré beaucoup de monde
- **Evolis** : le Maire donne lecture du rapport annuel 2022
- **Remerciements**

**XIV. Avancée des dossiers de la réunion du 19 janvier 2024** : Le Maire fait le compte-rendu sur l'avancée des dossiers étudiés lors de la réunion du 19 janvier 2024.

*Affiché conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales ;*  
**Le Maire, Jean-Claude AUROUSSEAU.**

